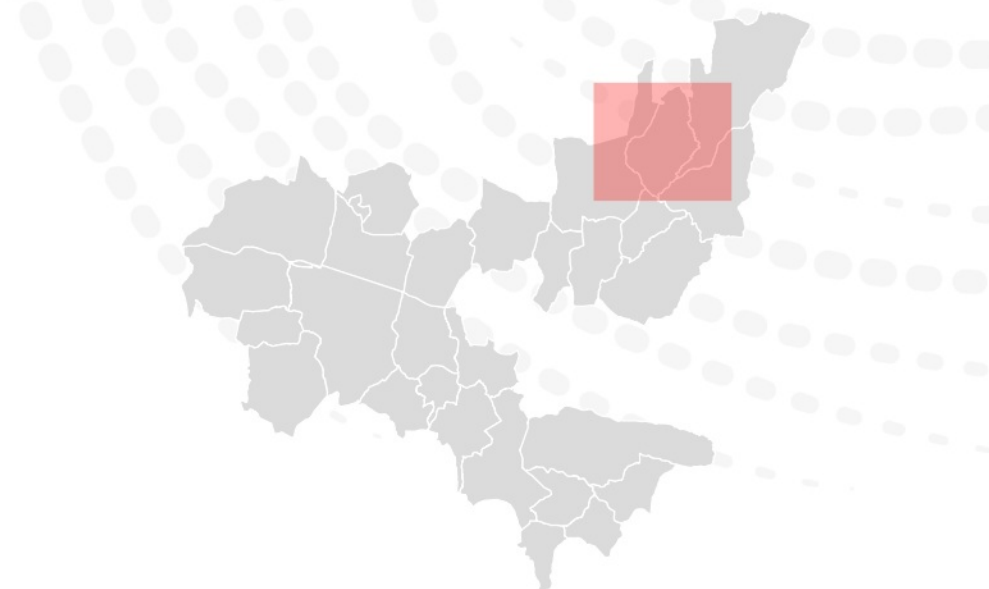


Plan local d'Urbanisme Intercommunal

Règlement graphique

Commune de PLAN-DE-BAIX

PLUI arrêté le 29 janvier 2025
PLUI approuvé le 24 février 2026



1:9 300
Version du 03-02-2026



Zonage du PLUI

Prescriptions ponctuelles

- Arbre isolé
- Patrimoine
- Mare

Prescriptions surfaciques

- Espaces Boisés Classés
- Emplacements réservés
- Ripisylve
- Zones humides

Informations surfaciques

- Périmètre de protection de captage immédiat
- Périmètre de protection de captage rapproché
- Périmètre de protection de captage éloigné
- ZNIEFF I
- PDRN inconstructible
- PPRN soumis à prescriptions
- Cimetière

Zones urbaines

- UCB - Zone urbaine de centre à hauteur basse
- UH - Zone urbaine de hameau
- UR - Zone urbaine résidentielle

Zones agricoles

- A - Zone agricole
- APAT - Zone agricole pastorale

Zones naturelles

- N - Zone naturelle
- Np - Zone naturelle protégée

Éléments de repère

- Bâtiments
- Limites cadastrales

N° ER	Libellé	Surface en m²	Commune	Bénéficiaire
pi01	Stationnement	2169,739999999999762	Plan-de-Baix	Commune
pi02	Ruie communale	192,060000000000002	Plan-de-Baix	Commune
pi03	Passage autour de l'église	446,740000000000009	Plan-de-Baix	Commune
pi04	Accès de 4m de large	51,539999999999999	Plan-de-Baix	Commune
pi05	Aménagement du temple	223,270000000000010	Plan-de-Baix	Commune
pi06	Libération accès à la borne incendie et réaménagement la voie communale	280,339999999999973	Plan-de-Baix	Commune

